
International Review of Community Development

Revue internationale d'action communautaire



L'autonomie : nouvel enjeu pour les mouvements sociaux

Number 10 (50), Fall 1983

Mouvements alternatifs et crise de l'État

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034655ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034655ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1983). L'autonomie : nouvel enjeu pour les mouvements sociaux. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (10), 46–47. <https://doi.org/10.7202/1034655ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

The logo for Érudit, a non-profit inter-university consortium, features the word 'Érudit' in a stylized, red, lowercase font.

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'autonomie :

46



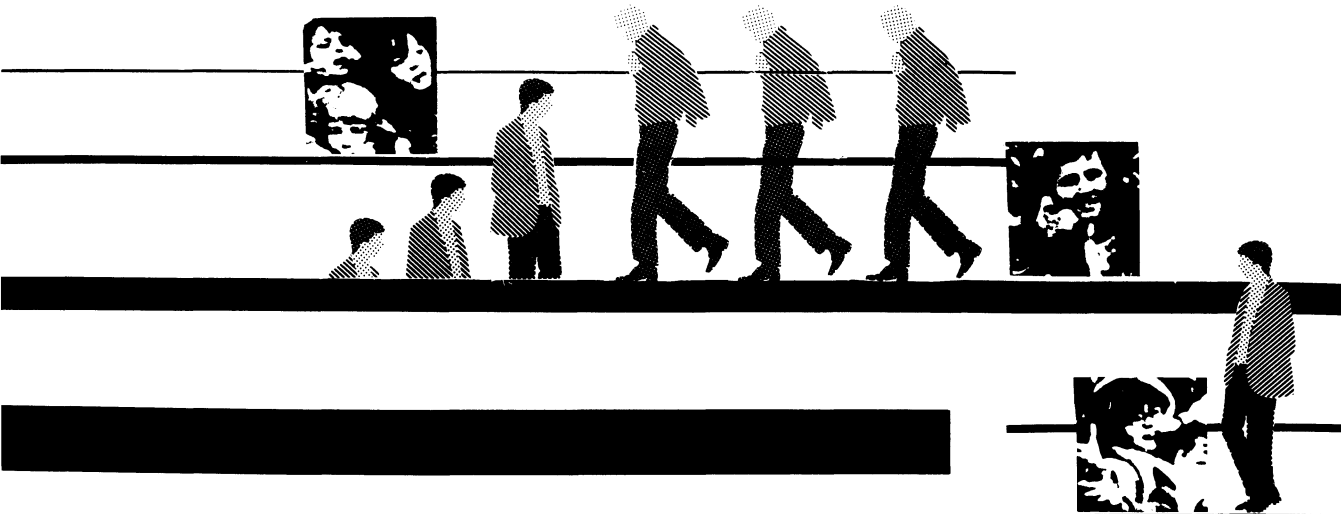
nouvel

enjeu pour

les mouvements

sociaux





Que l'on évoque les groupes ou les mouvements qui se réclament de la large étiquette d'alternatifs, ou le problème des groupes populaires qui se voient privés du financement étatique minimal qui leur avait permis au cours de la dernière décennie de mener leurs luttes, ou encore que l'on se bute aux limites évidentes d'un syndicalisme incapable de formuler les termes et de définir les terrains nouveaux des luttes dans une situation de crise, partout se trouve brutalement posée la question de la capacité d'autonomie de ces mouvements.

Autonomie culturelle, économique, politique face à un État qui redéploie ses interventions à la faveur de la crise ? Nouvelles pratiques collectives, souvent silencieuses, alternatives, à quel prix, à quelles conditions ?